

Actualités du patrimoine vaudois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **4 (2013)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS



1 *Le stade de Vidy en 1924, photographie figurant dans le dossier de candidature pour les Jeux olympiques*
(© Archives de la Ville de Lausanne, plans 301, photo André Kern).

EN HAUT OU EN BAS. STADES LAUSANNOIS ET AMBITIONS OLYMPIQUES

Martine Jaquet

La relation qu'entretient Lausanne avec ses équipements sportifs n'est pas un long fleuve tranquille. En effet, périodiquement ressurgit la question complexe: faut-il construire en haut? ou plutôt en bas? Cette question a trouvé une nouvelle actualité dans le contexte du projet Métamorphose¹. A ce jour, le concept retenu consiste à édifier un stade destiné au football sur le site de la Tuilière, au nord de la ville, et faire évoluer le stade de Coubertin, à Vidy, afin de pouvoir y accueillir de grandes manifestations d'athlétisme. Il n'est pas question ici de s'interroger sur la pertinence des choix contemporains. En revanche, il est intéressant pour l'historien de se pencher sur un débat long de plus d'un siècle, scandé par quelques moments forts, en particulier les candidatures déposées par Lausanne pour l'organisation des Jeux olympiques.

A Lausanne, seuls quelques lieux peuvent se prêter à l'installation de terrains de sport destinés à la pratique du football ou de l'athlétisme: il faut en effet disposer d'un terrain plat et de vastes dégagements. Où se trouvent de telles «plaines»? En périphérie de la ville: au sud, les plaines de Cour et de Vidy, et au nord, les plaines du Loup. Si l'on observe les courbes de niveau d'une carte de Lausanne, seules quelques zones laissent apparaître un espacement permettant d'envisager l'installation de terrains de sport: la place de Milan, la zone de la Pontaise-Bois-Mermet. Les autres sites sont tous d'origine artificielle, comme les plateformes industrielles de Sévelin ou du Flon, ou les comblements plus récents de Vidy.

Il est toujours possible de jouer, de courir ou de sauter sur un terrain sommairement équipé. Tant que domine le plaisir du jeu, quelques gradins, talus et installations sanitaires sont suffisants. La construction de «stades» est rendue nécessaire par la mise en scène de la pratique sportive, devant un public, dans le cadre d'une compétition. Les Jeux olympiques et championnats divers joueront à ce sujet un rôle décisif.

1 À 0 POUR LA PONTAISE

Le premier stade lausannois voit le jour à la Pontaise. La place d'armes occupe jusqu'au début du XX^e siècle un vaste terrain bordé au sud-ouest par la falaise des Grandes-Roches et délimité au nord-est par l'ancienne route de Lausanne à Romanel. Après quelques saisons d'hiver au cours desquelles le site est dédié au patinage, les infrastructures se développent dès la fin des années 1910. Le site reçoit rapidement l'appellation de Parc des Sports de la Pontaise. Les premières tribunes en bois sont édifiées en 1918, reconstruites peu après suite à leur destruction par un coup de vent; elles partent en fumée quelques mois plus tard. De nouvelles tribunes, de dimensions plus importantes et sur une base en maçonnerie, sont construites en 1920 et subsisteront jusqu'en 1940². Des équipements complémentaires, club-house, pavillons d'entrée, nouveaux gradins de part et d'autre des tribunes, sont réalisés entre 1940 et 1941.

VIDY ÉGALISE

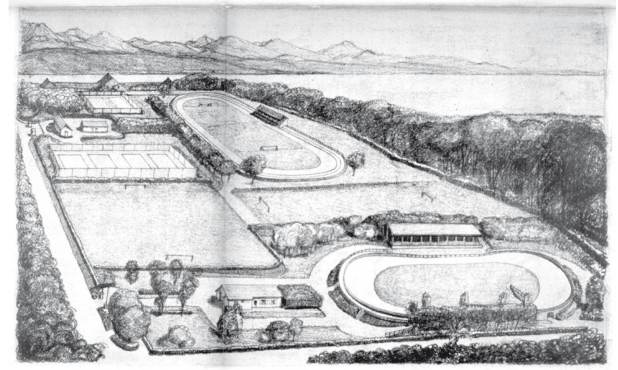
Le second stade créé à Lausanne est celui de Vidy, au lieu-dit Plaines de Cour, à l'initiative du «Cercle des sports» avec le soutien de la Commune³. Le terrain de football,

la piste d'athlétisme ainsi que probablement des grands plantés d'herbe, sont inaugurés le 23 avril 1922. Le bâtiment, à la fois tribune, vestiaires et crèmerie sera édifié l'année suivante sur les plans de l'architecte Jacques Favarger (fig. 1-2), également auteur du pavillon du tennis et de bains publics en 1922, ainsi que de l'école de plein air deux ans plus tard. Ces quelques équipements correspondent davantage à la pratique d'une activité physique hygiéniste que du sport de compétition. Pendant de nombreuses années, aucun équipement sportif nouveau ne sera réalisé à Lausanne, qui pourtant se rêve ville olympique...

DE L'OLYMPIE MODERNE...

C'est à l'activité infatigable du baron Pierre de Coubertin (Paris, 1863 - Genève, 1937) qui s'installe définitivement à Lausanne en 1922, que l'on doit la première candidature de Lausanne aux Jeux olympiques. Après la première édition des Jeux modernes en 1894 à Athènes, les éditions suivantes se tiennent simultanément aux expositions universelles, soit à Paris en 1900, Saint-Louis en 1904 et Londres en 1908.

Organisateur à Paris en 1906 d'une *Conférence consultative*, qui se tient en partie à la Comédie-Française, Coubertin fait valider l'idée de concours artistiques intégrés aux Jeux olympiques⁴. La première concrétisation de ces résolutions est le lancement en 1910 d'un concours international d'architecture pour une « Olympie moderne »⁵, encadré par l'Ecole spéciale d'architecture de Paris. Le programme est sommaire, mais l'idée d'une cité pérenne dédiée au sport est totalement nouvelle. On y trouve stade d'athlétisme, terrains de football et de lutte, lawn-tennis, thermes, piscine, terrains de polo et d'escrime, quartier des athlètes, le tout agrémenté de tea-room, restaurant, hôtels, musée, etc. On ne connaît que le projet gagnant, celui des architectes



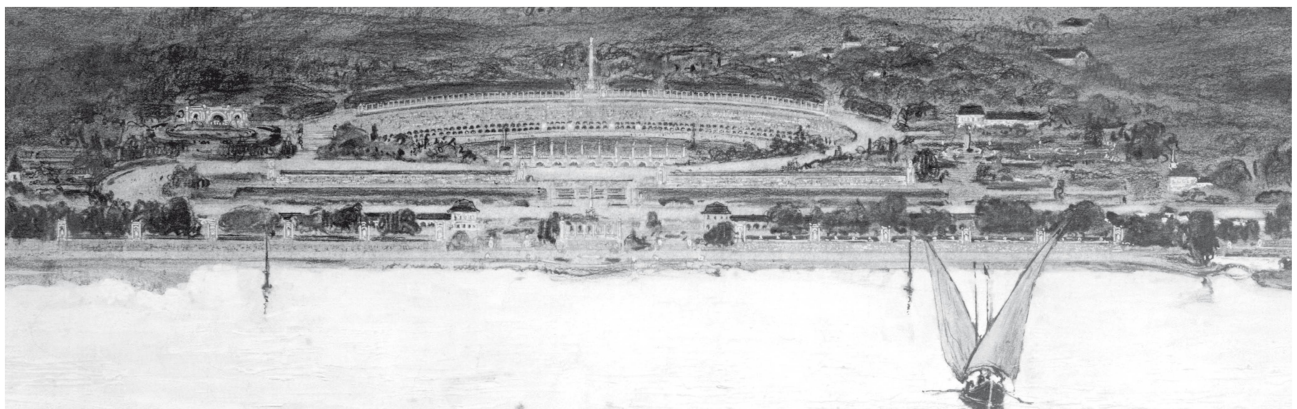
2 Stades et tennis à la Pontaise, projet élaboré par Jacques Favarger pour le dossier de candidature aux Jeux olympiques de 1924 (© Archives de la Ville de Lausanne, plans 301).

lausannois Eugène Monod et Alphonse Laverrière qui proposent une réalisation monumentale implantée dans la baie de Morges (fig. 3).

Après le transfert en 1915 du Comité international olympique à Lausanne, Coubertin crée en 1917 un Institut olympique dans lequel œuvreront notamment les architectes vainqueurs du concours. Laverrière développe alors un second projet de cité olympique au bord du Léman : un aménagement du secteur compris entre Vidy et Dorigny qui constitue la première vision d'un usage public de cette zone.

... À LA VILLE OLYMPIQUE

La première candidature de Lausanne aux Jeux olympiques est formulée en 1924⁶. Suscitée par Pierre de Coubertin qui en fait la proposition insistante au syndic Paul Rosset, la candidature de Lausanne est formulée le 30 décembre 1924 auprès du président du Comité international olympique, soit



3 Eugène Monod et Alphonse Laverrière, vue générale de l'Olympie moderne implantée dans la baie de Morges, projet présenté au concours de 1910 (© Archives de la construction moderne - ENAC - EPFL).

Coubertin lui-même. Il propose que la candidature lausannoise porte sur les Jeux de 1928, pour lesquels Amsterdam s'était désistée. Le dossier, préparé par le Service du plan d'extension et son architecte Jacques Favarger⁷, repose sur le parti de mettre en valeur les infrastructures existantes à la Pontaise et Vidy, et d'affecter notamment le terrain de sport de l'avenue de Béthusy à la gymnastique et la place de Milan au tennis; un stade de 40 000 places destiné à accueillir les compétitions finales devait être édifié à Beaulieu. C'est probablement dans ce projet de transformer Lausanne en ville olympique que nous observons pour la première fois un réseau d'équipements sportifs qui tire parti de toutes les zones planes de notre cité et surtout cesse d'opposer le haut et le bas. La ville entière devient site olympique, contrairement aux projets pour une Olympie moderne qui se caractérisent par leur cohérence interne, mais dont la localisation semble indifférente. Lors de la session du CIO en mai 1926 à Prague, Amsterdam annonce qu'elle est finalement en état de finaliser sa candidature; celle de Lausanne est alors enregistrée pour 1936. Malgré la prime à l'ancienneté de sa candidature qu'elle confirme en 1929, Lausanne voit son projet écarté au profit de Berlin, dans un rapport de force qu'elle n'est pas en mesure d'emporter. Sa candidature demeure toutefois enregistrée pour 1944.

LE BAS DE LA VILLE POURRAIT MARQUER UN POINT

Les autorités lausannoises doivent faire face à des demandes de plus en plus pressantes des clubs sportifs afin qu'elles mettent à disposition de nouveaux terrains⁸. Les succès sportifs de Lausanne, notamment le titre de champion suisse de football remporté en 1932, incitent les autorités à agir, mais la concurrence entre les clubs met un frein à un projet de grand stade municipal qu'ils auraient dû se partager.

La «Municipalité rouge», élue en 1934, avait fait figurer l'argument de son soutien au sport dans son programme électoral et se doit de lutter contre le chômage par de grands travaux. L'architecte responsable du bureau du plan d'extension, Edmond Virieux, propose un aménagement de la zone de l'embouchure du Flon à Vidy et la création d'un grand stade, éventuellement de statut olympique, puisque Lausanne confirme alors sa candidature aux Jeux (fig. 4). Les autorités font réaliser une étude comparative des sites de Vidy et de la Pontaise: ce dernier sort vainqueur. Mais l'Association des intérêts de Lausanne, qui regroupe les milieux liés au tourisme, fait pencher la balance en faveur de Vidy, peut-être plus «glamour».

En 1935, la candidature pour les Jeux de 1944 est renouvelée et la décision prise de construire à Vidy un stade pour 36 000 spectateurs avec une tribune de 2 500 places.



4 *Projet de nouveau stade à Vidy au nord de l'existant, par Edmond Virieux, architecte du Plan d'extension, 1934 (© Archives de la Ville de Lausanne, F5/607/2).*

Pourtant, en 1936, seuls sont entrepris des travaux de terrassement, dans le cadre des chantiers de chômage. La nouvelle municipalité bourgeoise n'entend pas le rêve olympique lausannois. Une commission interne aux services municipaux élabore un nouveau projet de stade à Vidy pour 50 000 spectateurs. La candidature lausannoise est réitérée en 1939, mais c'est Londres qui l'emporte, Lausanne n'obtenant qu'une seule voix sur trente-quatre. Cette édition sera finalement annulée et reportée à 1948 en raison de la guerre.

En juin 1945, la candidature lausannoise est confirmée pour 1948⁹. L'heure est à la sobriété: aucune nouvelle installation d'envergure n'est prévue, les terrains de Vidy sont à disposition. Face à quatre villes américaines candidates, Londres l'emporte logiquement contre Lausanne.

LE HAUT RENFORCE SON SCORE GRÂCE AU FOOTBALL

En 1946, la candidature de la Suisse à l'organisation de la Coupe du Monde de football est admise par la Fédération internationale¹⁰. Une commission étudie la faisabilité de ce projet à l'échelle nationale pour 1951. En raison de l'importance des équipements à construire, il sera reporté à 1954. Dans ce contexte, le projet d'un nouveau stade à la Pontaise fait l'objet en 1947 d'un préavis au Conseil Communal. Un concours d'architecture est lancé l'année suivante; Alphonse Laverrière siège au jury en tant que «spécialiste» de cette question. Le premier prix va à Charles-François Thévenaz qui l'emporte face à vingt-quatre concurrents. Son stade de forme ovale permet d'offrir une vue sur les Alpes et présente des qualités constructives et esthétiques remarquables (fig. 5). Le projet évolue et une réalisation par étapes doit garantir la tenue de manifestations pendant le chantier.



5 *Le Stade olympique à la Pontaise, au moment de son inauguration*
(© Musée historique de Lausanne, photo Jean Bischoff).

En 1951, Lausanne se fonde sur le stade de la Pontaise pour développer une nouvelle candidature aux Jeux de 1960. Thévenaz étudie la réalisation d'autres équipements sportifs, notamment l'adaptation pour la gymnastique des halles de Beaulieu dont il est également l'auteur. Malgré un lobbying dynamique, la décision d'accorder les Jeux à Rome est prise en juin 1955. Cette candidature sera la dernière pour des Jeux d'été: les dimensions prises par cet événement excluent dorénavant Lausanne de la course¹¹. Le Stade olympique est inauguré en mai 1954, à l'occasion de l'ouverture de la Coupe du Monde de football par le match Suisse-Uruguay. Si Lausanne n'a pas obtenu de Jeux olympiques, l'installation du siège du Comité international olympique dès 1915, puis celle de nombreuses fédérations opère une pression sensible sur sa vocation sportive.

L'ATHLÉTISME BOULEVERSE LA DONNE

Le pôle sportif du bord du lac semble se renforcer avec la création d'un stade d'athlétisme sur le site de l'Exposition Nationale de 1964 à Vidy. Le stade «de Coubertin» est inauguré en 1977 avec la première édition du meeting Athletissima. En raison des contraintes techniques d'éclairage liées à la retransmission télévisée de cette manifestation, elle se déplace à la Pontaise dès 1986. La vocation universaliste du stade olympique, football et athlétisme, s'épanouit alors pour quelques décennies. Les demandes des clubs sportifs et les exigences des fédérations sportives sonneront le glas de la Pontaise dont le remplacement sera assuré dans le cadre de Métamorphose par deux infrastructures sportives distinctes, l'une en haut, et l'autre en bas. Nous laisserons à nos successeurs la tâche de chroniquer les étapes de ce grand projet urbain.

¹ Préavis n° 2013/27 du 27 juin 2013, *Projet Métamorphose: rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Métamorphose et sur son évaluation financière (...)*.

² Sur le stade de la Pontaise, voir Franz GRAF, *Le Parc des Sports de la Pontaise: vélodrome municipal, stade olympique: Etude patrimoniale*, EPFL / ENAC / IA / TSAM, juillet 2008.

³ A propos du stade de Vidy, voir Martine JAQUET, *Lausanne, Stade de Vidy: Etude historique*, EPFL, ITHA, mars 1991.

⁴ <http://decoubertin.info/fr/>

⁵ Voir Pierre FREY, «Brève chronique illustrée des velléités d'érection d'un monument aux muscles à Lausanne 1912-1944», in *Faces* 11, printemps 1989, pp. 56-61.

⁶ Pour une vue synthétique des institutions olympiques à Lausanne et la première candidature lausannoise, voir Christian GILLIÉRON, «Des jeux 'dignes et grandioses, quoique simples': la première candidature lausannoise à l'organisation des Jeux olympiques (1924-1939)», in *Mémoire Vive*, 1999, pp. 72-88. Pour une étude plus complète, du même auteur: *Les relations de Lausanne et du mouvement olympique à l'époque de Pierre de Coubertin, 1894-1939*, Lausanne 1993.

⁷ Voir à ce sujet Martine JAQUET, *Jacques Favarger: itinéraire d'un architecte*, Ecole polytechnique de Lausanne, 1999.

⁸ Jean-Jacques EGGLE, «Le projet avorté de stade olympique à Vidy (1934-1939)», in *Mémoire Vive*, 2007, pp. 86-89.

⁹ Pierre MORATH, «Lausanne candidate à l'organisation des Jeux olympiques (1945-1988): le miroir d'une relation contre nature avec la 'chose olympique'», in *Mémoire Vive*, 1999, pp. 89-100.

¹⁰ GRAF 2008 (cf. note 2).

¹¹ Pour mémoire, Lausanne propose sa candidature pour les JO de 1968 auprès du comité olympique suisse. En 1985, Lausanne envisage une candidature pour les Jeux d'hiver de 1996, qui seront avancés à 1994. Suite à un référendum, la votation du 26 juin 1988 scelle le sort de cette candidature.



1 *Vue aérienne du château de Coppet*
(*air-camera.com*).

CHÂTEAU DE COPPET : HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. UN ÉTAT DES CONNAISSANCES¹

Anna Pedrucci (ARCHÉOTECH SA)
& Monique Fontannaz

Les travaux de restauration systématique du château, qui touchent aujourd'hui à leur fin avec la campagne en cours sur les façades côté lac et Lausanne², ont permis d'en affiner la connaissance, grâce à la recherche d'archives, à la fouille et à l'analyse archéologique. Le propos n'est pas ici d'en retracer toute l'histoire, mais de proposer un état des connaissances à ce jour.

Avec ses quatre pavillons d'angle, ses deux demi-tours et ses façades extérieures longues de 40 m, Coppet compte parmi les châteaux classiques les plus imposants de Suisse romande avec celui de Prangins³. Son aspect actuel résulte essentiellement des travaux de reconstruction effectués par Jean-Jacques Hogguer, mais sa construction s'est échelonnée sur plus de quatre siècles (fig. 1).

LES GRANDES LIGNES DE L'HISTOIRE ET DES TRANSFORMATIONS

Si les états anciens du château, en tout cas à partir des années 1600, sont relativement bien connus grâce à un ensemble d'archives exceptionnellement riches⁴, il n'en va pas de même pour les périodes primitives de l'édifice. La fondation du château et du bourg remonte à la fin du XIII^e siècle : entre 1279 et 1284, dans le cadre de la guerre contre la Savoie, la famille de Thoire et Villars fonde un château et une ville neuve à Coppet, en face de

sa place-forte d'Hermance, sur l'autre rive du lac. Dans un deuxième temps, vers 1290, Humbert IV de Thoire et Villars développe le château sous la forme d'un quadrilatère à cour intérieure et à corps de logis en équerre, défendu par une tour ronde à l'angle ouest. L'aspect général est connu grâce à un plan de 1660⁵ environ, qui montre un état intermédiaire entre la période médiévale et les grandes campagnes de travaux entreprises après cette date (fig. 2).

Après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, durant laquelle il fut incendié, et jusqu'au début du XVIII^e siècle, le château devient la propriété de grands seigneurs engagés dans la défense de la Réforme lors des guerres de religion qui ravagent la France.

Entre 1601 et 1621, François de Bonne, seigneur de Lesdiguières, conseiller d'Henri IV et lieutenant général en Dauphiné, reconstruit les corps de logis côté lac et côté Lausanne sur la base des fondations médiévales, puis abandonne Coppet, à peine les travaux terminés, lorsqu'il se convertit au catholicisme.

Une autre grande campagne de travaux est entreprise par Frédéric de Dohna, noble d'origine prussienne, gouverneur d'Orange, qui acquiert la seigneurie en 1657. Cette citadelle protestante ayant été prise par les troupes de Louis XIV, il se réfugie à Coppet en 1660. Entre 1660 et 1671, il supprime les défenses extérieures de la forteresse et établit à la place une grande cour d'entrée, une écurie et un corps de logis, appuyé à l'extérieur de la courtine sud-ouest.

Vers 1702, Alexandre de Dohna, précepteur du futur roi de Prusse Frédéric-Guillaume I^{er}, reconstruit en partie la tour médiévale ouest pour l'intégrer au corps de logis élevé par son père et y installe les archives de la seigneurie. Il envisage aussi de remanier l'aile côté Lausanne en y ajoutant

un pavillon d'angle flanqué d'une demi-tour; on ignore si tous ces travaux ont pu être réalisés avant son départ définitif pour la Prusse orientale vers 1713.

En 1715, Jean-Jacques Hogguer, d'une famille de commerçants et financiers saint-gallois établis à Paris, achète la baronnie de Coppet. C'est le premier propriétaire à avoir eu la disponibilité et les moyens suffisants pour remodeler entièrement le château. Il reconstruit entièrement l'aile côté Lausanne sur une ligne légèrement oblique et reprend le motif de la demi-tour. Il élève deux nouveaux pavillons d'angle sur le modèle de ceux de Dohna et adapte les nouvelles façades en fonction de celles de la fin du XVII^e siècle. Le maçon qui dirige les travaux, Jacques Favre de Genève, est peut-être aussi l'architecte de cette réalisation à la fois originale et harmonieuse. Suite à cette importante reconstruction, les propriétaires suivants ont apporté des modifications mineures et ont surtout contribué à la conservation de l'édifice.

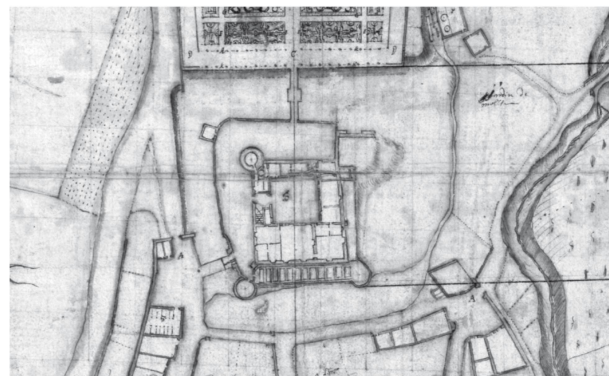
Négociant à Livourne et allié au monde de la finance genevoise, Gaspard de Smeth fait apposer ses armes et celles de son épouse née Councler au fronton du château qu'il achète en 1767.

Trois ans après avoir dû abandonner ses fonctions de directeur général des finances du roi de France, Jacques Necker achète Coppet en 1784. Il commence par modifier légèrement les façades du corps de logis du côté de la cour d'honneur et du côté lac. En 1791, il remanie l'aile sud en faisant remplacer une partie des pierres de taille des fenêtres.

Fils de M^{me} de Staël et petit-fils de Necker, Auguste de Staël fait à nouveau restaurer la façade côté Genève en 1812 (remplacement de quelques pierres de taille, crépis en «petit gris», menuiseries de fenêtres peintes en rouge, contrevents verts). Entre 1819 et 1821, il installe une bibliothèque dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Mathilde d'Haussonville, petite-nièce d'Auguste de Staël, fait changer toute la pierre de taille de cette même façade en 1884. Entre 1882 et 1891, s'étant convertie au catholicisme, elle aménage une chapelle à l'étage du château.

Vers 1960, le comte Othenin d'Haussonville lance, avec l'appui des Monuments historiques, la grande campagne de restauration systématique du château. Le projet initial est de restaurer toutes les façades l'une après l'autre; on commence par celle de l'aile nord donnant sur la cour intérieure (1966-1968), mais la découverte dans cette aile de plusieurs foyers de mэрule, champignon qui a un effet dévastateur sur les éléments en bois, ainsi que le mauvais état des parties hautes du bâtiment, imposent qu'on se concentre d'abord sur les toitures et le couronnement des



2 Extrait du plan de la ville et du château de Coppet vers 1660 (ACV, Photo Claude Bornand).

façades, de 1969 à 1985⁶. Durant cette période, les dépendances de la cour sont aménagées en locaux de réception. Dès 1995, la restauration systématique des façades reprend sous la direction d'Alain Félix, architecte du patrimoine. L'intérieur, qui s'ouvre progressivement au public depuis les années 1950, nécessite également divers travaux.

LES VESTIGES DÉCOUVERTS EN FOUILLE

Les travaux d'assainissement entrepris entre 2000 et 2003-2004⁷ ont été l'occasion d'une exploration archéologique partielle, notamment dans la terrasse sud-est, les caves et à proximité de l'angle nord. Ces travaux ont permis de mettre au jour diverses parties du château primitif⁸, ainsi que des éléments ayant fait partie des remaniements postérieurs à 1536 (fig. 3).

La grande tour carrée

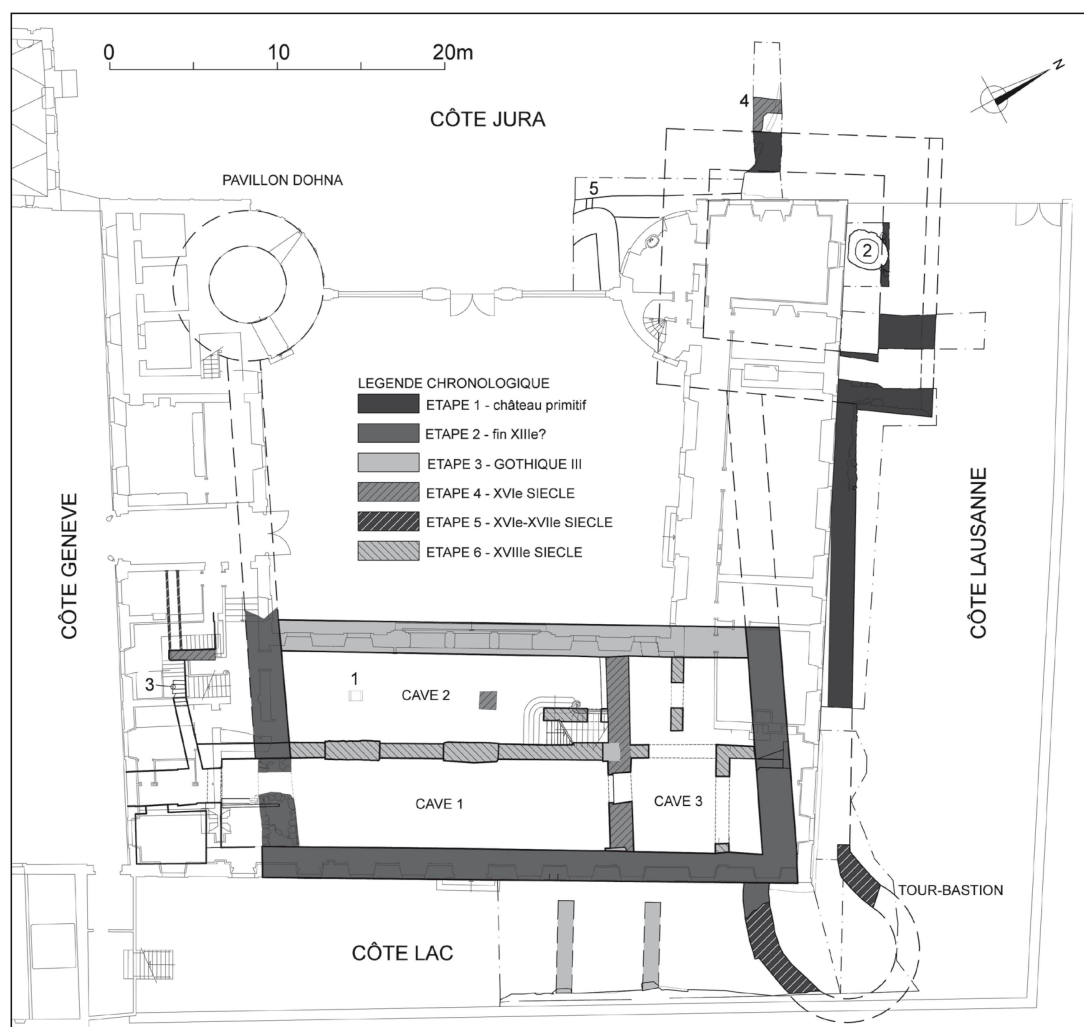
Au pied du pavillon nord sont apparus les vestiges de la grande tour quadrangulaire primitive encore partiellement visible sur le plan de 1660⁹. D'abord supposée plus tardive¹⁰ par Marcel Grandjean en l'absence de sources, elle a pu être replacée dans le contexte médiéval grâce à sa mention dans les enquêtes delphinales de 1339¹¹. Le «donjon» y est décrit comme étant doté côté campagne d'une tour circulaire, dont les vestiges subsistent dans le pavillon occidental¹², et d'une tour carrée sur l'angle nord. Les murs en pierre de taille mis au jour dans les tranchées autour du pavillon nord, sont très épais, légèrement talutés et dotés d'un large ressaut. Côté Lausanne, l'épaisseur des fondations est d'environ 3,4 m, tandis que l'élévation conservée avoisine les 2,6 m, comme en témoigne le départ du parement supérieur visible à proximité de l'arase de démolition. Cette façade étant située à la rupture de pente, le ressaut, qu'on ne trouve pas côtés lac et

Jura, était sans doute destiné à renforcer la structure du côté du ravin. Sur le retour côté lac de la tour, la maçonnerie est liée à un mur perpendiculaire qui court, légèrement désaxé, le long de la façade actuelle du château, qui l'a partiellement oblitéré. Présent sur le plan de 1660, ce mur peut être interprété comme une braie en relation avec le corps de logis médiéval mis au jour sous la façade lac (fig. 4).

Les dimensions extérieures de la tour en élévation devaient avoisiner les 16 m de côté, ce qui rend la structure très imposante¹³; sa hauteur devait atteindre « 14 toises » selon les textes¹⁴. Sans fouilles plus étendues, il est impossible de déterminer si elle est contemporaine de la courtine sise sous la façade côté lac ou de la tour ronde de l'angle occidental; elle correspond très probablement à la première implantation des Thoire et Villars vers 1284, mais pourrait également, au vu de sa typologie, être d'époque romane.

Les courtines médiévales, le corps de logis sud-est et les tours rondes

Le corps de logis médiéval constitue la base de la façade côté lac: construit en gros appareil régulier de molasse (épaisseur 1,5 m), il a été observé sur une profondeur de 3,8 m à partir de la base du socle actuel, avec un ressaut de fondations environ 2 m sous le niveau de circulation de la terrasse et à l'intérieur des caves. Il mesurait 31,6 m, d'après les limites imposées par les deux murs de retour parallèles, mais pas perpendiculaires à la façade, dont l'orientation est visible dans les parois des caves 1 et 3. La base de ces murs correspond aux courtines médiévales sud-ouest et nord-est, comme l'attestent les fondations en molasse mises au jour dans la cave 1, et liées à la partie inférieure de la façade côté lac.



3 Plan archéologique général avec les étapes de construction primitives: à l'angle nord tour carrée primitive, côté lac corps de logis. En 1. pied de pressoir de 1674; 2. glacière; 3. escalier; 4. annexe (de latrines?); 5. mur avec soubassement en bois (Archéotech SA [Alain Jouvenat] sur la base d'un plan élaboré par R. Tosti et Archéotech en 1981).



4 Vue de la fouille de la terrasse côté Lausanne avec les vestiges de la tour carrée et du mur de braie; une assise de l'élévation est visible en retrait du ressaut de fondations (Olivier Feibl – Archéotech SA).



5 Vue de la fouille de la terrasse côté lac avec la tour-bastion de Lesdiguières reposant sur les vestiges de la tour médiévale qui bute contre la façade du corps de logis à gauche (Olivier Feibl – Archéotech SA).

Cet édifice était doté d'au moins une tour ronde, à l'angle occidental, mentionnée dans les enquêtes delphinales de 1339¹⁵, et dont les vestiges subsistent sans doute encore dans le pavillon Dohna¹⁶. Lors des fouilles, les restes d'une autre tour, défendant peut-être les braies, ont été mis au jour à l'angle oriental: la partie inférieure de la tour-bastion est en effet en boulets de rivière et vient s'appuyer contre la fondation de molasse du château primitif; elle se distingue de la partie supérieure, plus tardive, en appareil de blocs de molasse provenant de la récupération de l'édifice médiéval (fig. 5).

Lors de la construction de la tour-bastion, vraisemblablement à l'époque de Lesdiguières, son parement intérieur est lié au prolongement des fondations de la façade côté lac, dont l'angle sera ensuite repris lors de la reconstruction de la façade côté Lausanne à l'époque de Hogguer: cette intervention consiste en la mise en place d'une chaîne d'angle de calcaire blanc fondée en glacis. La tour-bastion est ensuite perturbée par la construction du mur de terrasse actuel et par la correction de l'orientation de la façade côté Lausanne; à l'origine, elle se retournait devant la façade pour rejoindre le mur lié à la tour quadrangulaire et former une étroite braie devant la courtine du château médiéval. A cet endroit sont conservés les vestiges d'une canonnière battant le flanc de la courtine nord-est. Les niveaux de circulation visibles dans les coupes stratigraphiques montrent que le terrain était situé un mètre plus bas que le niveau actuel, comme l'attestent aussi les vestiges d'un crépi blanc.

La partie nord-ouest du château, et notamment la tour ronde conservée et apparemment reconstruite par Alexandre de Dohna, n'ont jamais fait l'objet d'une étude archéologique permettant de confirmer leurs origines médiévales. Les fondations d'un mur, trouvées au pied du

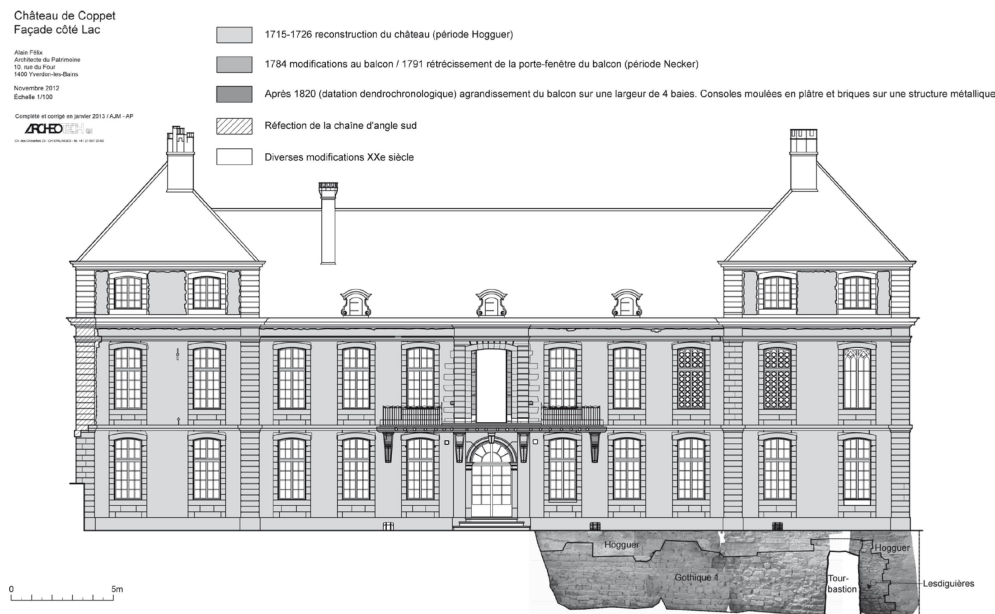
pavillon nord lors de la mise en place de drainages, qui reposaient sur un soubassement en bois, daté sous réserve par le Laboratoire Romand de dendrochronologie de l'automne-hiver 1412-1413¹⁷, attestent à elles seules des modifications à ce jour inconnues que le château a subies entre sa fondation et ce que nous en connaissons par les sources.

Le mur de terrasse côté lac

Le mur de terrasse sud-est présente plusieurs étapes de construction. Un premier aménagement conservé au centre de la structure venait s'appuyer contre la façade (fig. 3). Il est ensuite relié à la tour-bastion par une construction d'un type très semblable à celle de la partie supérieure du bastion et prolongée en direction du sud-ouest au début du XVII^e siècle. Il est enfin surélevé et son épaisseur doublée pour contenir les gigantesques remblais nécessités par les travaux de reconstruction du début du XVIII^e siècle.

Aménagements divers

L'angle nord-ouest d'une annexe (de latrines?) a été mis au jour contre la tour carrée, ainsi que deux anciennes coulisses postérieures à la démolition de cette structure. Une glacière, sorte de puits évasé en maçonnerie, a également pu être observée à l'intérieur de la tour quadrangulaire, déjà démolie d'après le plan cadastral de 1700¹⁸. D'un diamètre d'environ 2,3 m au sommet et 1,3 m au fond, d'une profondeur conservée de 1,45 m, elle a été insérée dans l'espace compris entre le parement intérieur nord-est de la tour quadrangulaire et le parement extérieur du pavillon. Enfin, dans les caves, ont été mis au



6 Façade côté lac avec les étapes de construction et orthophoto de la façade du corps de logis médiéval et de l'angle est (Archéotech SA sur la base des relevés Alain Félix. Orthophotos Archéotech SA).

jour le pied d'un grand pressoir en chêne (60 cm de côté, conservé sur une hauteur de 95 cm) daté par dendrochronologie de 1674¹⁹, ainsi que les vestiges de plusieurs canalisations et d'un escalier dans le sous-sol de l'aile côté Genève.

L'ANALYSE DES FAÇADES

La dernière étape de restauration, entreprise à l'automne 2012, porte sur les façades lac et Lausanne, ainsi que sur la consolidation du mur de terrasse nord-est: ces façades, qui sont les seules à avoir fait l'objet d'une analyse archéologique²⁰, sont malheureusement aussi celles presque entièrement reconstruites à l'époque de Hogguer en 1715 (fig. 6).

Si la façade lac conserve la base de la façade du corps de logis médiéval, ainsi que des vestiges des remaniements effectués entre 1601 et 1621 par Lesdiguières dans ses fondations, celle côté Lausanne, dont l'orientation a été modifiée lors de la reconstruction de l'aile, est d'une parfaite homogénéité constructive. La maçonnerie observée dans les élévations est unitaire, en appareil de blocs de molasse grossièrement taillés et agencés, à l'exception des éléments qui n'étaient pas crépis (pierres de taille des encadrements et chaînes d'angle). Les éléments décoratifs, chaînes en harpe ou à refends²¹, cordons et corniches sont également en molasse, taillés et agencés avec soin; les pieds des façades sont dotés d'un socle en blocs de calcaire gris clair. On notera la présence de nombreux blocs en emploi de toutes les époques antérieures (blocs médiévaux avec des traces de taille à la laie brettelée, blocs avec une finition

XVI^e-XVII^e siècles²², éléments d'architecture), portant encore parfois des traces de badigeon (blanc ou gris avec faux-joints) ou de rubéfaction. Les percements sont homogènes, avec simple feuillure, à l'exception de deux fenêtres du 1^{er} étage du pavillon nord et de deux autres au 3^e étage, qui comportent des éléments récupérés dans les montants: la partie supérieure est moulurée (cavet, feuillure et congé), alors que le linteau en arc surbaissé est identique à celui des autres fenêtres avec arc de décharge en briques.

Le seul remaniement d'importance est l'agrandissement du balcon, originellement large d'une baie, situé au centre de la façade lac²³. Installé lors de la reconstruction de la façade dans les années 1715-1725²⁴, il reposait sur des consoles en molasse sculptée²⁵, et occupait l'espace situé au-dessus de la porte axiale en plein cintre; on y accédait par une porte-fenêtre d'une largeur d'une toise de Roi²⁶, de part et d'autre de laquelle sont visibles les trous d'insertion bouchés de la balustrade originelle. Le seuil monolithe en pierre de Saint-Triphon est conservé dans l'embrasure; les dalles du balcon devaient être constituées du même matériau²⁷. Le cordon mouluré de la façade (bandeau, quart-de-rond, listel) entourait la partie supérieure des consoles.

En 1784, selon les documents comptables²⁸, Necker fait effectuer des travaux au balcon. Nous pensons donc pouvoir attribuer à cette période son agrandissement sur une largeur de trois baies, grâce à l'insertion de consoles moulées en plâtre sur une structure métallique hourdée de briques qui butent contre le crépi de la façade. Toutefois, la découverte d'un élément en bois, pris dans le remplissage de la maçonnerie d'insertion d'une de ces consoles,

a remis en doute cette hypothèse²⁹. En effet, la datation proposée pour ce bois est 1820, ce qui implique que l'intervention est contemporaine ou postérieure à cette date. Les travaux entrepris par Necker se résument peut-être au remplacement de la dernière assise supérieure de molasse des consoles pour redresser l'ouvrage, comme l'indiquent les joints d'épaisseur variable mis au jour par le tailleur de pierre. Necker a en tout cas fait rétrécir la porte-fenêtre en 1791 par l'ajout de piédroits à l'intérieur de l'embrasure originelle³⁰. La présence de six trous peu profonds bouchés avec du plâtre est le seul vestige du faux-plafond situé sous le balcon pour en masquer l'armature; supprimé en 1964 lors des travaux de restauration³¹, on le devine encore sur la photo de la façade lac vers 1900³².

CONCLUSIONS : UN CHÂTEAU ENCORE À EXPLORER

L'archéologie du sous-sol a démontré à quel point le château actuel est déterminé dans sa structure, malgré son apparence classique trompeuse, par la forteresse médiévale. Ses fondations remontent au Moyen Âge et le sous-sol recèle sans doute encore de nombreux vestiges de ses origines, dont une partie pourra peut-être être observée lors de la fouille programmée dès l'automne 2013 pour la consolidation du mur de terrasse nord-est.

La plupart des façades, notamment sur cour, recèlent aussi, sous une apparente uniformité, les vestiges des nombreux remaniements effectués au fil des siècles, et on ne peut que regretter que seules les deux dernières à avoir été restaurées aient fait l'objet d'une étude archéologique.

¹ Cet article fait écho à l'exposition temporaire «Château de Coppet. Trois siècles de restaurations. Archéologie – Histoire – Architecture», visible au château du 12 juillet au 31 octobre 2013. Conception et réalisation: Alain Félix, architecte du Patrimoine / Monique Fontannaz, historienne des monuments / Guillaume Poisson, Institut Benjamin Constant.

² Travaux effectués sur mandat du propriétaire, représenté par Monsieur Alain Félix, architecte EPFL-SIA. Le château étant disposé à environ 45° par rapport au nord géographique, la nomenclature des façades est celle utilisée sur le chantier soit: nord-ouest = Jura, nord-est = Lausanne, sud-ouest = Genève et sud-est = lac. Les angles sont mentionnés selon l'orientation géographique.

³ Monique FONTANNAZ, «Deux destinées parallèles. Les châteaux de Coppet et de Prangins aux XVII^e et XVIII^e siècles», in *Revue suisse d'art et d'archéologie* 55, 1998, 1, pp. 81-90.

⁴ Voir Marcel GRANDJEAN, «Coppet du XIII^e au XVI^e siècle» (pp. 3-67), ainsi que Monique FONTANNAZ «Du château fort à la résidence seigneuriale» (pp. 71-141, note 1), tous deux in *Coppet. Histoire et architecture*, dir. par Monique BORY, Coppet 1998. Une grande partie de ces archives, conservées au château (APCC) a été mise à disposition par M. le comte d'Haussonville lors de la rédaction.

⁵ Plan de la ville et du château de Coppet vers 1660 (ACV, P 1000/217), in *Coppet* 1998 (cf. note 4), p. 145, fig. 158.

⁶ Architecte Monique Bory.

⁷ Archéotech SA, Olivier FEIHL, *Coppet: caves du château – constat archéologique*, Epalinges, 6 novembre 2000, ms. polycop., (SIPAL). Archéotech SA, Olivier FEIHL, *Travaux d'aménagement et d'assainissement 2003-2004, Rapport archéologique préliminaire*, Epalinges, 29 mars 2004, ms. polycop. (SIPAL). Les réfections des façades effectuées avant 2012 n'ont pas fait l'objet d'une étude archéologique. En 2001, sur la façade côté cour d'honneur de l'aile côté Genève, divers éléments ont été mis au jour, attestant de la présence de vestiges des châteaux antérieurs à Hogguer; Alain Félix en a fait une couverture photographique.

⁸ La faible emprise des surfaces étudiées ne permettant pas toujours la mise en relation entre eux des éléments mis au jour, les résultats présentés restent sujets à des modifications d'interprétation en cas de nouvelles fouilles.

⁹ Voir note 5.

¹⁰ XV^e voire même XVI^e siècle, après la conquête bernoise (GRANDJEAN 1998 [cf. note 4], p. 34).

¹¹ Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les états de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, I, Lausanne 2004 (Cahiers d'archéologie romande 98), pp. 219-221, fig. 338-341, notes 744-745. *Arch. Vat., collectoria* 259, f^o 276 (édité par CARRIER-LA CORBIÈRE 2004 I): «*Et primo ipsum castrum situatum est in quodam pulchro loco amena et valde deffensabili, quod castrum est quasi quadratum circumdatum magnis fossatis, et inferius lapidibus scisis glaciatum. Et continent dicta fossalia 14 teysias. In dicto autem castro sunt due magne turres, una quadrata et alia rotunda, que turres sunt de lapidibus scisis. Turris vero rotunda est altitudine ultra fundamenta 18 teysiarum, et grossitudine in circuitu suo 24 teysiarum. Et grossus murus ipsius turris 9 ped. Et est in eadem unus pulcher fornellus, due garite et quinque solarii. Altera vero turris quadrata continet altitudine supra terram 14 teysas, grossitudine 28 teysas. Et murus continet de spessitudine 10 pedes. Et habet quatuor solarios, et est garita, et in duplicibus garitis de fusta glandtum. Et sunt in eadem duo pulchri fornelli. [276v] Cultina vero dicti castri continet in circuitu suo 110 teysas, altitudine extra fundamentum 15 teysas. Murus est grossus 7 pedum.*»

¹² Elle est visible sur les plans dressés en 1702 et contenus dans le rapport rédigé par l'intendant Manget à l'usage d'Alexandre de Dohna, in *Coppet* 1998 (cf. note 4), pp. 83, fig. 88E.

¹³ Pour comparaison, les dimensions de la grande tour de Chillon sont les suivantes: longueur, 11,3 m; épaisseur des murs, 1,7 m; hauteur originelle, 24 m.

¹⁴ L'enquête de 1339 donne à la tour une «grosseur», soit sans doute une circonférence, de 28 toises; si l'on admet que cette dernière était de 64 m environ, la toise aurait donc ici une longueur approximative de 2,28 m et la tour se serait élevée à 32 m.

¹⁵ Voir note 11.

¹⁶ Voir note 13.

¹⁷ Hypothèse de travail: abattage en automne-hiver 1412-13, LRD04/R5568, J. TERCIER, J.-P. HURNI & C. ORCEL, *Rapport d'expertise dendrochronologique – Château de Coppet (VD) – Fondation du mur nord*, Moudon, 29 juin 2004.

¹⁸ Cette structure circulaire est visible sur le plan de 1702, in *Coppet* 1998 (cf. note 4), p. 79, fig. 85. Parallèles: Gilly, château de Vincy, in Paul BISSEGGER, *Rolle et son district*, Berne 2012 (MAH 120, Vaud

VII), p. 164 et Château d'Allaman, relevé Olivier Feihl 1979, ms. polycop., (SIPAL).

¹⁹ Réf. LRD03/R54809, J. TERCIER, J.-P. HURNI & C. ORCEL, *Rapport d'expertise dendrochronologique – Château de Coppet (VD) – Bois d'un ancien pressoir*, Moudon, 19 décembre 2003.

²⁰ Archéotech SA, Alain JOUVENAT-MULLER & Anna PEDRUCCI, *Château de Coppet: analyse archéologique des façades lac et Lausanne*, rapport en cours d'élaboration.

²¹ Sur la «belle» façade côté lac, chaînes à refends, sur la façade Lausanne, chaînes en harpe et éléments récupérés dans les encadrements.

²² Taille au ciseau ou au reparoir avec ciselure d'arêtes qui n'existe pas sur les blocs taillés au XVIII^e siècle.

²³ Le remplacement de blocs isolés n'est pas pris en compte dans l'analyse archéologique.

²⁴ Voir note 5.

²⁵ Ornées de volutes latérales, palmettes et feuilles d'acanthé; il n'est pas exclu que le décor ait été retaillé à l'époque de Necker (APCC, carton 9, n° 18, 10 septembre 1784), compte du sculpteur Amy Delor: (divers ornements neufs et réparés non situés) «(...) pour finir la console neuve portant palmette (...) continué au travail de sculpture à la clef et aux consoles qui soutiennent le plafond du balcon vers la terrasse (...) pour réparer les moulures et griser tout ledit ouvrage (...)».

²⁶ La porte-fenêtre a été rendue à ses dimensions d'origine en supprimant les piédroits ajoutés par Necker (1,95 m, soit 6 pieds ou 1 toise de Roi) comme cela a été mis en évidence par M. Félix et M^{me} Pelot. A.-F. PELOT, *Château de Coppet – Stratigraphie des teintes des menuiseries trouvées dans le galetas*, Chardonne, 2 novembre 2000.

²⁷ La restauration en cours a opté, avec l'accord de la Section monuments et sites, pour la restitution du balcon de 1715 en raison des risques encourus par le bâtiment en cas de consolidation du balcon existant. La dalle sera refaite en granit belge (pierre du Hainaut), matériau le plus proche du calcaire de Saint-Triphon originel.

²⁸ Voir note 26.

²⁹ Réf. LRD13/R6888, J. TERCIER, J.-P. HURNI & C. ORCEL, *Rapport d'expertise dendrochronologique – Château de Coppet (VD)*, Moudon, 13 juillet 2013, abattage été 1820.

³⁰ 20 janvier 1791, lettre d'un surveillant de travaux: «(...) La maçonnerie de la porte sur le balcon sera finie demain matin, et la porte croisée posée ce soir. On la ferre (...)» (APCC, carton 9, n° 74).

³¹ Photographies de la partie inférieure du balcon «qui s'effondrait» puis de son état après restauration, Monique Bory 1964 (ACV, AMH, D 11).

³² Photo des Arts, Nyon (ACV, AMH, A 44/1, A 3253).

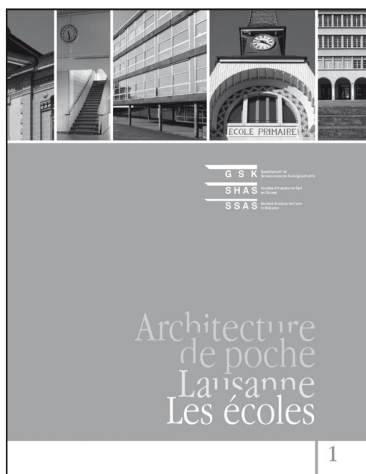
UNE RICHE ANNÉE SE TERMINE... AVANT QU'UNE AUTRE RECOMMENCE !

Enseignement Architecture & Patrimoine

En décembre 2012, grâce notamment au soutien de la Ville de Lausanne, paraissait le premier guide d'architecture lausannoise publié dans la collection Architecture de poche de la Société d'histoire de l'art en Suisse. Consacré aux écoles de Lausanne, cet ouvrage est le fruit d'un travail de séminaire de recherche mené à l'Université de Lausanne durant plusieurs semestres. Les étudiant-e-s ont d'abord inventorié des bâtiments des XIX^e et XX^e siècles avant de sélectionner dans ce vaste corpus ceux que leur état de conservation et leurs archives rendaient les plus parlants. Cinq itinéraires traversant la ville et permettant de découvrir les édifices dans leur contexte urbain – souvent déterminant pour comprendre leur image – ont été tracés; dix articles thématiques traitent de champs plus larges, non seulement l'architecture mais aussi la pédagogie, l'hygiène, les techniques constructives, la politique scolaire... Grâce au graphisme inédit imaginé par Raul Minello et au travail photographique soigné de David Quattrocchi et de Laurent Dubois, ce petit guide entièrement en couleurs renouvelle complètement la vision du patrimoine architectural lausannois et (re)donne à voir des édifices qu'on ne savait plus regarder: celui où chacun-e a passé plusieurs années, pas toujours très agréables, de son existence.

Fort de cette expérience soldée par un ouvrage dont les critiques ont été élogieuses, un deuxième volume est envisagé. Consacré aux parcs et jardins publics de la ville, il sortira en juin 2014, à temps pour les manifestations Lausanne Jardins qui battront alors leur plein. Les fiches décrivant près de trente espaces verts ont été préparées par les nombreux étudiant-e-s participant au séminaire au printemps, alors que les études thématiques sont en cours de rédaction. Le reportage photographique, rendu difficile par un printemps particulièrement pluvieux, a été confié à Jeremy Bierer, auteur remarqué des photographies de l'ouvrage sur la cathédrale de Lausanne présenté ci-après. En réserve, un projet de guide sur le patrimoine religieux de Lausanne et un autre sur l'architecture commerciale et bancaire.

Autre projet d'importance mené depuis 2007, l'inventaire du patrimoine funéraire romand (XIV^e-XVIII^e siècles) part pour l'impression à l'heure où nous écrivons ces lignes. Issu d'un séminaire consacré aux monuments funéraires vaudois, le projet a pris de l'ampleur pour concerner au final cinq cantons (Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Jura). Deux volumes seront nécessaires à la présentation sous forme de catalogue (plus de 450 fiches!) et d'articles thématiques de ce corpus monumental. Richement illustrés,

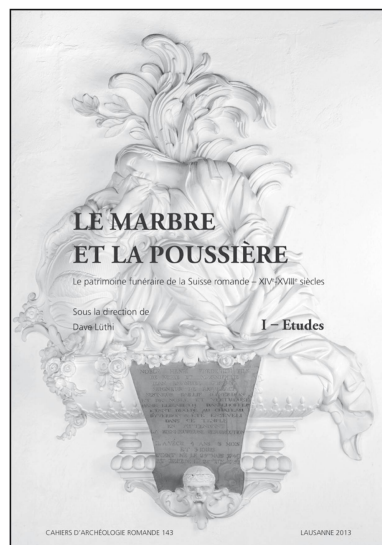


Lausanne. Les écoles, dir. par Dave LÜTHI,
Lausanne : Société d'histoire de l'art en
Suisse, 2012 (Architecture de poche 1),
ISBN 978-3-03797-081-2, 29 frs.

ces ouvrages seront publiés dans la collection des Cahiers d'archéologie romande, où figure déjà depuis 2006 *Destins de pierre*, inventaire des monuments funéraires de la cathédrale de Lausanne initié par Gaëtan Cassina avec l'aide de Claire Huguenin. A nouveau, les étudiant-e-s sont mis-es à contribution et de nombreux articles sont de leur fait. Le catalogue vaudois a été en grande partie lui aussi nourri des recherches menées dans le cadre de séminaires académiques. A l'éternelle critique de la tour d'ivoire, l'on pourra désormais opposer des stèles de marbre...

Les enseignements, suivis par un nombre toujours plus important d'étudiant-e-s, ont traité de thèmes très divers, allant de l'architecture gothique dans les anciens Etats de Savoie à l'histoire du vitrail en Suisse. Ce dernier cours a été confié aux membres du Vitrocentre de Romont, avec lequel l'enseignement d'Architecture & Patrimoine a signé une convention d'échange scientifique. Une étudiante a effectué cet été un stage à Romont, qui débouchera sur un mémoire de maîtrise; dans l'autre sens, les chercheurs du Vitrocentre sont venus à Lausanne pour donner un cours général.

L'inventaire mené durant trois semestres au château de La Sarraz a été mis en pause pour une année, le temps de traiter les données recueillies et de terminer cette première grosse phase d'inventaire. Le mobilier et les portraits du



Le marbre et la poussière, dir. par Dave LÜTHI,
Lausanne 2013 (Cahiers d'archéologie romande 143-144),
2 vol., ISBN 978-2-88028-143-1 et 978-2-88028-144-X,
90 frs (prix de souscription jusqu'au 31 décembre 2013 : 75 frs).

XVIII^e siècle ont été notamment au centre de notre attention, mais luminaires, horloges, miniatures, coffres, bahuts, porcelaine et argenterie ont trouvé leurs spécialistes. A l'issue de cette première étape, plusieurs centaines d'objets ont pu être inventoriés; ce travail de terrain a permis à une vingtaine d'étudiant-e-s de se familiariser non seulement avec les conditions parfois extrêmes d'un inventaire – notamment dans un édifice médiéval non chauffé... – mais surtout avec le rapport matériel, presque intime, avec les objets. En résultent des analyses de belle qualité dont l'une figure ci-dessus, sous la plume de Denis Decrausaz.

Il convient enfin de saluer la rédactrice principale de la revue, Karina Queijo. Responsable de recherche auprès de l'enseignement Architecture & Patrimoine durant deux ans, elle est hélas parvenue à la fin de son contrat. Elle aura mené un travail titanesque, menant de front la gestion scientifique des ouvrages sur les écoles lausannoises, sur le patrimoine funéraire romand et la rédaction scientifique de *Monuments vaudois*. Par bonheur, ses qualités nombreuses lui ont permis d'être engagée comme rédactrice par la Société d'histoire de l'art en Suisse, à Berne, où nous lui souhaitons des projets passionnants.